

**EN VISITANT LES "DESERTS" PROTESTANTS
DU BERN ET DES PAYS DE L'ADOUR :
« AUX ALENTOURS DU PABAÂ »**

André PLOUZEAU

Dans le Bulletin précédent, n° 22, nous avons fait connaissance avec le site du Pabaâ, entre Bellocq et Salies-de-Béarn¹. Nous y ajouterons le Procès-verbal des Jurats de Bellocq, concernant la tentative d'arrestation du pasteur Marsoo.

AU TEMPS DES DRAGONNADES,

Procès verbal des Jurats de Bellocq²

L'an 1778 et le 27 mars, au lieu de Bellocq, nous Jean MONJOT, maire, et Daniel DUCASSOU, jurat dudit lieu, constatons que la nuit-dernière, vers les deux heures du matin, trois cavaliers de maréchaussée à la résidence d'Orthez et cinq dragons sont venus chez nous dit MONJOT et ensuite chez nous dit DUCASSOU, nous ont fait lever de nos lits, après avoir violemment heurté à nos portes, se plaignant qu'étant au présent lieu par ordre du Roy afin d'appréhender MARSOO, ministre protestant, il s'est formé après eux un attroupement d'hommes et de femmes appelés au bruit d'une caisse si considérable que la rue où ils ont fait leur recherche était pleine de monde pour donner main forte audit ministre s'il eut été pris, et nous ont requis de dresser procès-verbal de leur dire et plainte, ce fait, ils se sont retirés ; sur quoi nous dit maire et jurat avons cru qu'il était du devoir de nos charges de nous réunir pour constater la plainte et réquisition des dits cavaliers et dragons, ce que nous avons fait et au surplus de rechercher les causes de l'attroupement

dont il s'agit et les personnes qui pouvaient y être.

Après les recherches qui ont dépendu de nous, nous avons recueilli qu'ayant été fait une première recherche dudit ministre il y a quelque temps, cet événement avait alarmé les protestants qui sont nombreux dans la paroisse et que la crainte d'un retour sur ledit MARSOO ministre et celle que quelqu'un d'entre eux fut capturé, les tenait en sollicitude soit pour fuir au besoin, soit pour aider à la fuite du dit MARSOO, que la maréchaussée et dragons aperçus par les femmes du quartier de Viellé³, qu'il faut parcourir pour aboutir à la ville et bordes, elles avaient couru à la suite de la troupe, heurtant aux portes des maisons, et causé une émotion qui avait attiré un monde infini vers les maisons de Pavillon et du Hau où la troupe avait porté ses recherches ; que parmi les personnes ainsi entraînées étaient Jean BORDENAVE dit LAPLACE avec sa femme, le cadet DELEIGENT, la nommée BROQUE, la nommée Suzanne ROUGAU, SALABART, LARTIGUE fils dit LABORDE, le cadet ARTIGUEPEYROU dit POURTAU, la sœur de celui-ci et belle-sœur, SESQUAS fils, le cadet de LOUBÈRES, la femme du nommé BEDBEDER, la femme mère audit LARTIGUE-LABORDE et plusieurs autres que les ténèbres n'avait (*sic*) pu permettre de distinguer ; que néanmoins il n'y avait vu aucun trouble dans les démarches de la troupe, que aucune caisse, ni autre instrument n'avait retenti, à la réserve des portes des maisons dont les coups avaient pu équivoquer lesdits cavaliers et dragons, et qu'ils s'étaient retirés sans avoir essuyé ni menace, ni insulte, de quoi et du tout nous avons dressé le présent procès-verbal, ...

MONJOT maire

DUCASSOU jurat

Document publié avec l'aimable autorisation du Centre Généalogique des Pyrénées-Atlantiques (parution dans le bulletin n°7 du 3^{ème} trimestre 1986).

¹ (Rectifier, au passage : page 18, lire « à gauche derrière la cave »... et page 19 : 1685, lire « émigration importante vers le Refuge ».)

² Relevé dans la Bibliothèque de la S.H.P.F., rue des Sts-Pères, Paris, par Mme Renée Thomas

³ Ce quartier devait se situer à l'Est, route de Bérenx.

Un autre « Désert » est situé à trois kilomètres à l'Ouest de Salies-de-Béarn : la propriété Laclotte au quartier du Bois.

- ◆ en partant du centre ville, prendre la direction de Carresse par D 17
- ◆ après un parcours de 2,8 km, tourner à droite (quartier d'Arri-Bordes), monter d'un km environ vers le quartier du Bois.
- ◆ la propriété Laclotte se trouve à droite, peu après les deux coudes à angle droit de la route.

Le 14 décembre 1755, le ministre Defferre y réunit une importante assemblée « de plus de deux mille personnes »⁴.

Le « Désert » de Puyoô se trouve sur la rive droite du Gave de Pau, au lieu-dit Le-Moulin-de-la-Nassette, aujourd'hui disparu. Le site présente actuellement peu d'intérêt, car voué à la culture du maïs.

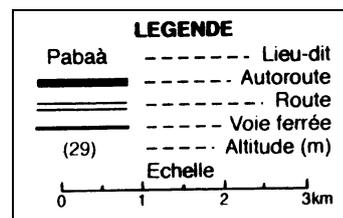
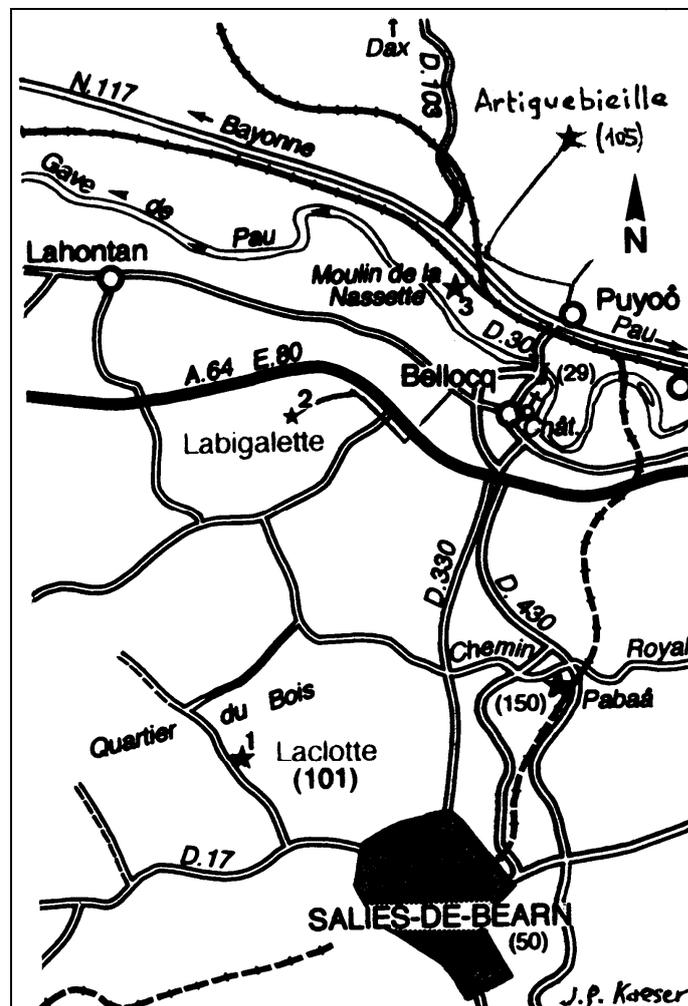
- ◆ à l'ouest de Puyoô, la RN 117 entre dans le département des Landes, en bas d'une déclivité.
- ◆ quelques dizaines de mètres avant, un chemin à gauche passe sous la voie ferrée Puyoô-Bayonne, longe le ruisseau Lataillade. Une maisonnette remplace le moulin d'antan.

Les 28 novembre et 5 décembre 1756, l'infatigable Etienne Defferre y tient assemblée. Plus tard, il manque d'être arrêté par les soldats chez Poey à Bellocq lors d'une réunion. Il s'échappe en franchissant le Gave, dort chez Maisonnave au hameau de Puyoô. Déguisé en valet de ferme, il passe devant ses poursuivants sans être reconnu⁵.

Bien d'autres lieux devraient être cités :

- les villages de Lahontan, de Ramous à l'Est de Puyoô...
- des fermes isolées : Artiguebaille au hameau de Puyoô, La Bigalette au pied de la colline du Castera à Bellocq...
- des granges disséminées mais aujourd'hui disparues...

Par ailleurs, Emile Larribau, de Salies-de-Béarn, nous a offert des actes d'état-civil (de 1729 à 1777) d'une famille Sarrabère de Salies ayant émigré aux Pays-Bas : Delft, La Haye, Rotterdam.



Pour plus de détails géographiques, voir la carte IGN 1444 O. 1/25000. Salies-de-Béarn

⁴ cf. Marc Forissier, *Histoire de la Réforme en Béarn*, tome II, Editions d'Albret.

⁵ Idem.